

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration : 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME XI

QUÉBEC, NOVEMBRE 1929

N° 3

Une gaffe

DANS le monde du travail canadien il s'est passé, ces dernières semaines, un événement qui a fait beaucoup parler et qui mérite d'être souligné.

La Fédération américaine du Travail tenait son congrès annuel à Toronto. A la demande des sociétés d'employés de tramways, elle eut à s'occuper du cas des syndicats catholiques de Québec. Il faut dire que ces sociétés américaines avaient entrepris au commencement de la présente année de détruire le syndicat catholique du tramway de Québec. Elles avaient même cru que, pour atteindre leur fin, rien n'était plus facile que de briser le contrat collectif signé entre la compagnie et le syndicat catholique.

Elles en furent pour leurs grands frais, mais ne voulurent pas se compter pour battues. Au Congrès de la Fédération américaine, elles plaidèrent leur cause et furent approuvées.

Une résolution fut adoptée qui engage l'Exécutif de la Fédération américaine à entreprendre des démarches pour convaincre notre Episcopat catholique qu'il a eu tort de demander la fondation de syndicats catholiques et qu'il a tort d'encourager aujourd'hui ces syndicats. On a même décidé de prier les évêques américains d'intervenir pour faire cesser le syndicalisme catholique chez nous.

On prétend que nos syndicats sont des machines nationalistes et inefficaces, qu'ils tiennent les ouvriers dans une situation déplorable, qu'ils sont des instruments de division, etc.

* * *

Évidemment, ces Américains ne savent mettre de bornes à leurs prétentions. Ils ignorent

que même si la frontière qui sépare les États-Unis du Canada n'est pas fortifiée, elle est tout de même une frontière ; que le Canada n'est pas une partie des États-Unis.

Ils ignorent que les Canadiens ont aussi bien le droit que les Américains de sauvegarder leurs intérêts particuliers de la manière qu'ils le jugent bon.

A part le Mexique il n'existe pas un seul pays autre que le Canada, où le travail national se laisse mener par le travail étranger. Alors, si nos ouvriers catholiques ne veulent pas de ce régime étranger, ils ne sont donc pas isolés dans le monde.

D'ailleurs, on ne peut les accuser de diviser les forces ouvrières. Historiquement parlant, la plupart des syndicats catholiques d'aujourd'hui étaient déjà autrefois des syndicats nationaux qui voulaient conduire eux-mêmes leurs affaires. Ils sont devenus catholiques à la demande de l'Église, en acceptant la doctrine sociale catholique et la présence d'un aumônier.

D'autres syndicats sont venus s'ajouter aux premiers, mais on peut affirmer que la plupart d'entre eux ne seraient pas allés à l'Internationale américaine.

Dans la vie, pour que les choses marchent mieux il y a certaines divisions à faire. Prenons par exemple la paroisse. Elle doit être unie, mais qui osera prétendre que pour atteindre cette fin il faudra loger toute la population sous le même toit. La division se fait selon les familles, et c'est ainsi que l'on trouve la plus grande somme d'union.

Pourquoi en serait-il autrement des familles ouvrières et pourquoi refuserait-on à la famille ouvrière catholique canadienne de se loger à sa propre enseigne ?